

Une organisation équatorienne dénonce les violations flagrantes des droits de l'homme au Sahara occidental

Publié Le : Vendredi, 03 Décembre 2021 18:11 Lu : 28 fois

Imprimer

Envoyer

Partagez

MADRID- La coordination équatorienne "Paix, souveraineté, complémentarité et non-ingérence" a dénoncé, vendredi, les violations systématiques commises par les forces de l'ordre marocaines à l'encontre des femmes sahraouies.

La Coordination équatorienne a condamné les agressions physiques et verbales sans compter les intimidations, le chantage et la violence sexuelle exercés par les forces de sécurité marocaines contre les femmes sahraouies.

Cette Coordination sud-américaine a affirmé rejoindre les appels lancés par des parties sahraouies et de la communauté internationale pour l'observation de la situation aux territoires occupés, soulignant l'acharnement mené contre la militante Sultana Khaya et les membres de sa famille à Boudjdour, soumis aux perquisitions, la destruction de leurs biens, les agressions physiques, verbales et sexuelles.

L'organisme a évoqué, à cette occasion, les parties sahraouies et internationales ayant signalé à la communauté internationale les affres que subit Sultana Khaya, à l'image des dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Front Polisario, les organisations populaires telles que l'Union nationale de la femme sahraouie, le Comité sahraoui des droits de l'homme, l'Instance Sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM), Front line defenders, la Fondation Robert Kennedy pour les droits de l'homme, Amnesty et la Ligue internationale des juristes démocrates.

La coordination a dénoncé, en outre, "la passivité" de la Communauté internationale en dépit de toutes ces invitations, à leur tête l'Espagne, étant chargée de l'administration du Sahara occidental.

Le communiqué a rappelé l'expulsion d'une mission internationale composée du médecin sahraouie Raboub Mohamed El-Amine et des deux avocates espagnoles, Flora Ramos et Ines Miranda en octobre dernier par les autorités marocaines en leur interdisant de rendre une visite à la militante Sultana Khaya, assignée à résidence depuis le 19 novembre dernier.

La coordination a appelé, dans ce sens, les autorités nationales équatoriennes, notamment le ministre des Affaires étrangères, Mauricio Montalvo Samaniego, à la dénonciation de la situation critique et instable que traverse le peuple sahraoui dans les territoires occupés.

Lire aussi: [Agressions marocaines contre Sultana Khaya: JFA exprime sa "profonde indignation"](#)

La République d'Equateur a reconnu la RASD en date du 14 novembre 1983, sur la base du droit des peuples à l'autodétermination, étant l'un des fondements de la Charte des Nations unies, a rappelé la coordination.

L'Equateur a présidé, à trois reprises, le Comité spécial de la décolonisation qui inscrit le Sahara occidental comme territoire non autonome à son ordre du jour.

Enfin, ladite coordination a réitéré sa solidarité avec le peuple sahraoui et les braves femmes qui constituent une partie de l'opération d'édification de l'Etat sahraoui sous une agression militaire israélo-marocaine, exprimant sa conviction quant à la victoire de sa cause juste et son accompagnement à toutes les démarches nécessaires pour assurer l'indépendance du peuple sahraoui et de recouvrer sa souveraineté nationale.